



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
SECRÉTARIAT MUNICIPAL

**INSTALLATION DES AUTORITÉS
COMMUNALES**

Les membres du conseil communal et de la municipalité pour la législature 2016-2021 sont convoqués à la cérémonie d'installation des autorités, le

**Vendredi 3 juin 2016, à 15h00
Grande salle - Salle « Le Grammont »**

ORDRE DU JOUR

En introduction, Chœur des écoles de l'établissement primaire et secondaire de Blonay - St-Légier (élèves de 7^{ème} à 11^{ème}).

1. **Message de M. le pasteur**
Chœur des écoles
2. **Installation du conseil communal par M. le préfet**
3. **Installation de la municipalité par M. le préfet**
4. **Allocution de M. le préfet**
Chœur des écoles
5. **Allocution de M. le syndic**
Chœur des écoles
6. **Elections :**
 - a) du / de la président(e) du conseil communal
 - b) du / de la secrétaire du conseil communal
7. **Allocution du / de la président(e) du conseil communal**
8. **Elections du bureau du conseil communal :**
 - a) premier vice-président(e)
 - b) deuxième vice-président(e)
 - c) secrétaire suppléant(e)
 - d) scrutateurs/trices
 - e) scrutateurs/trices suppléant(e)s
 - f) huissiers (avec assermentation)

./.

9. Nominations des délégués aux organismes intercommunaux :

- a) au conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera (ASR)
2 délégué(e)s délégation fixe, (désignation d'un membre via la municipalité et d'un second membre via le conseil communal)
3 délégué(e)s délégation variable
- b) au conseil intercommunal de gestion (SIGE)
1 délégué(e) délégation fixe et 1 suppléant (désignation par la municipalité)
3 délégué(e)s délégation variable
3 suppléant(e)s
- c) à la commission de gestion de la CIEHL
2 délégué(e)s
1 suppléant (e)
- d) au Fonds culturel Riviera
1 délégué(e)
1 suppléant(e)

Les séances d'assermentation des délégués sont fixées comme suit :

ASR	vendredi 1 ^{er} juillet 2016	17h00	Maison Hugonin, Grand-Rue 60, 1814 La Tour-de-Peilz
SIGE	lundi 4 juillet 2016	18h00	Maison Hugonin, Grand-Rue 60, 1814 La Tour-de-Peilz
ARAS	mardi 30 août 2016	18h00	Maison Hugonin, Grand-Rue 60, 1814 La Tour-de-Peilz

10. Nominations des commissions permanentes :

- a) Commission des finances (7 membres)
- b) Commission de gestion (7 membres)
- c) Commission de recours, taxes, impôts (5 membres)
- d) Conseil d'établissement (1 membre)
- e) Fondation intercommunale pour l'accueil des enfants (1 membre)

St-Légier-La Chiésaz, le 22 avril 2016